



PROFIL DE POSTE

MASSEUR KINESITHERAPEUTE 80%

Compétences attendues : Gériatrie

Libellé de la fiche métier de rattachement : Masseur-Kinésithérapeute

Code métier : 05130

DIRECTION/SITE : Direction Louise Michel/ Louise Michel

POLE/SERVICE : Gérotopôle : SMR, UGACC, USLD, EHPAD, gestion par le pôle Mobex

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH):

Grade : Masseur-kinésithérapeute

Quotité de travail : 80% répartis en 40% SMR et 40% USLD

Horaires et jours travaillés : 8h30-16h30 du lundi au vendredi

Responsable(s) hiérarchique(s) : Claire AUROUET Cadre de Santé (FF)

Angélique CHOUVET Cadre Supérieure de Santé (FF)

PRESENTATION DU POLE/SERVICE

Le Gérotopôle est constitué de 4 types de services :

-Unité de soins longue durée : 86 lits

-Etablissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes : 72 lits (il comprend un pôle d'activités et de soins adaptés)

-Unité gériatrique à orientation cognitivo-comportementale : 24 lits, UHR et UCC

-Service de soins médicaux de réadaptation : 56 lits

REFERENCES REGLEMENTAIRES

La profession de masseur-kinésithérapeute est réglementée par le Code de la Santé Publique au titre II du livre III consacré aux auxiliaires médicaux et le Décret n°2000-577 du 27 juin 2000 modifiant le décret n° 96-879 du 8 octobre 1996 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession de masseur-kinésithérapeute

DEFINITION DU POSTE

Le kinésithérapeute intervient sur prescription médicale.

Il intègre l'équipe pluridisciplinaire du Gérotopôle.

Ses missions sont :

- Evaluer les capacités motrices, sensibles, sensorielles et cognitives de la personne âgée et mesurer son niveau d'autonomie.
- Déterminer la nature et évaluer l'étendue des déficiences anatomiques et fonctionnelles, analyser leurs interactions, poser un diagnostic kinésithérapique et formuler des objectifs de soins.
- Réaliser les soins relatifs à son domaine de compétence

ACTIVITES PRINCIPALES

- Evaluation du patient, recueil de données et d'informations, élaboration du diagnostic masso-kinésithérapique
- Interventions et soins en kinésithérapie : travail des transferts, équilibre, marche, renforcement musculaire en vue d'une reprise ou d'un maintien d'autonomie, kinésithérapie respiratoire....
- Organisation des activités et gestion des ressources
- Organisation et coordination des soins
- Conseil, éducation, prévention et dépistage en kinésithérapie et en santé publique
- Participation aux staff et réunions pluridisciplinaires
- Suivi et traçabilité de ses actes
- Formation et information de nouveaux personnels et de stagiaires
- Veille professionnelle et développement professionnel continu
- Etudes et recherches dans les domaines en lien avec la kinésithérapie, la rééducation, réadaptation et réhabilitation

Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins des services : polyvalence

COMPETENCES ET CAPACITES REQUISES

- Analyser, synthétiser des informations permettant la prise en charge de la personne âgée soignée et la continuité des soins
- Concevoir et conduire un projet de soins, en gériatrie.
- Définir et mettre en œuvre les soins et activités thérapeutiques adaptés au patient.
- Éduquer, conseiller le patient et son entourage dans le cadre du projet de soins.
- Élaborer et formaliser un diagnostic santé de la personne âgée.
- Évaluer les pratiques professionnelles de soins dans son domaine de compétence.
- Travailler en équipe / en réseau.

DIPLOMES OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

DE masseur-kinésithérapeute

RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES

- Le kinésithérapeute est sous l'autorité du Cadre de Santé du service MPR, du Cadre Supérieur du pôle Mobex ; il travaille sous l'autorité fonctionnelle des cadres des services et sur prescription des médecins de Gérotopôle
- Travail en collaboration avec les membres de l'équipe pluridisciplinaire du pôle (ergothérapeutes, enseignants d'activités physiques adaptées, psychomotriciens)
- Travail en collaboration avec les autres kinésithérapeutes notamment pour la planification des congés.
- Travail en collaboration avec les membres des équipes soignantes pour la coordination des soins

ABREVIATIONS :

MPR : Médecine Physique et Réadaptation

SMR : Soins Médicaux de Réadaptation

MOBEX : pôle MOBilité-EXploration